

UNE 2^{ÈME} GARE POUR LE BITERROIS POURQUOI ET COMMENT ?



La ligne nouvelle Montpellier-Perpignan prévoit la création de 150 km de ligne nouvelle entre le contournement de Nîmes et Montpellier et la section internationale Perpignan-Figueras. Cette ligne nouvelle pourra accueillir des trains de voyageurs et des trains de marchandises sur certaines sections. En complément de la ligne actuelle modernisée, elle permettra de renforcer l'offre ferroviaire pour les voyageurs et les marchandises, créant ainsi les conditions d'un report modal plus important. Soutenu par l'Europe, par la France et par la Région, ce grand projet ferroviaire bénéficie de la mobilisation des collectivités territoriales du Languedoc-Roussillon qui en font un levier majeur pour leur développement et leur rayonnement. Afin de renforcer l'attractivité des territoires Ouest héraultais et audois, ce projet prévoit notamment la création de deux gares nouvelles, à l'Est de Béziers et à l'Ouest de Narbonne, complémentaires des gares de centre ville qui seront elles mêmes modernisées.

La deuxième gare du biterrois sera résolument urbaine et pensée dans le cadre du projet de territoire de Béziers Méditerranée. Nous souhaitons qu'elle devienne le nouveau pôle tertiaire de l'agglomération biterroise, en s'appuyant sur l'atout spécifique du réseau grande vitesse qui le rendra rapidement accessible depuis les grands centres de décision nationaux et européens. Elle fait partie d'un projet à grande échelle et sera étudiée sur la base de quatre dimensions à prendre en compte : l'urbanisme et l'aménagement, l'économie, l'environnement et les transports. Elle sera imaginée en forte articulation avec notre système de transport en commun, comme le prévoit notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Véritable « vitrine » de l'attractivité de notre territoire, elle viendra confirmer notre dynamique économique et touristique pour les années à venir. Sa complémentarité avec la gare centre de Béziers, dévolue à la desserte régionale, est particulièrement stratégique. Il convient donc, dès maintenant, de préparer l'accueil de cette nouvelle infrastructure en rénovant et restructurant l'actuelle gare de Béziers.

Edouard Parant,
Chef de mission
Ligne Nouvelle Montpellier - Perpignan



Frédéric Lacas,
Président de la Communauté
d'Agglomération
Béziers Méditerranée

Béziers méditerranée
mon agglo mon avenir

UNE DEUXIÈME GARE POUR FACILITER TOUS LES DÉPLACEMENTS

La gare nouvelle offrira un accès facilité à la grande vitesse ferroviaire pour tous les habitants de l'Ouest héraultais. Elle proposera en effet des temps de parcours porte à porte plus rapides pour la plupart des destinations à longue distance, avec des TGV® plus nombreux et plus fréquents que ce soit vers Paris, sur l'arc méditerranéen et vers l'Atlantique.

Le positionnement stratégique de la gare nouvelle sera le vecteur d'une large diffusion de la grande vitesse à l'ensemble des territoires de l'aire urbaine et au-delà : le Haut Languedoc, les départements voisins, en lien avec le centre de la France, le Nord du pays, l'Espagne, l'Italie et l'ensemble de l'Europe via l'arc Méditerranéen.

C'est un vrai pôle « transport » avec la proximité de l'aéroport de Béziers Cap d'Agde (200 000 voyageurs/an) et 2 autoroutes qui devra être réalisé. Elle favorisera également l'accès aux principaux pôles économiques et sites touristiques de l'Hérault (Cap d'Agde, Valras, Pézenas, Canal du Midi ...).

***Plus de TGV® pour la mobilité ferroviaire longue distance**

+ 2,5 millions

de voyageurs par an avec le projet

***Plus de TER® pour des déplacements au quotidien facilités**

2 TER®/heure

entre Narbonne et Perpignan

2 TER®/heure

entre Narbonne et Carcassonne

3 TER®/heure

entre Sète et Narbonne

4 TER®/heure de pointe

entre Montpellier et Sète

Quid de la ligne actuelle ?

La ligne actuelle continuera d'être circulée par l'ensemble des types de trains : trains régionaux, trains de fret et quelques trains à grande vitesse. Sans attendre la réalisation du projet, la ligne actuelle et la gare historique bénéficieront d'investissements de modernisation ayant pour vocation d'améliorer notamment la qualité et la fréquence du service des TER.

Et de la gare existante ?

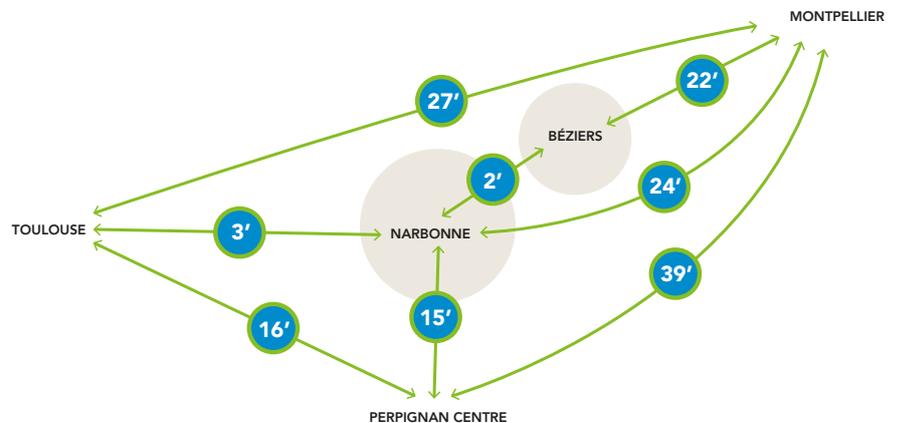
La gare actuelle de Béziers c'est 1,3 millions de voyageurs/an, environ 30 000 trains/an, 450 m² de commerces. Fin 2014 un nouveau hall d'accueil modernisé a vu le jour. Au premier semestre 2015, elle se dotera d'un nouveau magasin du « quotidien » dans le cadre du concept « Gares & Connexions » ; courant du deuxième semestre, le parvis de la gare sera transformé et les équipements d'informations voyageurs seront rénovés.

Quels vont être les bénéfices pour les voyageurs ?

Une gare nouvelle c'est plus de services, plus de TGV®, des temps de parcours réduits, une intermodalité optimisée (cf données chiffrées*).

Des gains de temps de parcours

Grâce à des temps de rabattement optimisés, le voyageur bénéficiera d'un gain de temps sur son parcours complet « porte à porte » (voir schéma ci-dessous).



LES 2 SITES ENVISAGÉS POUR LA GARE NOUVELLE

Suite à la décision ministérielle du 15 décembre 2013, deux sites d'implantation de la gare ont été étudiés en étroite collaboration avec les élus et les services de Béziers Méditerranée.

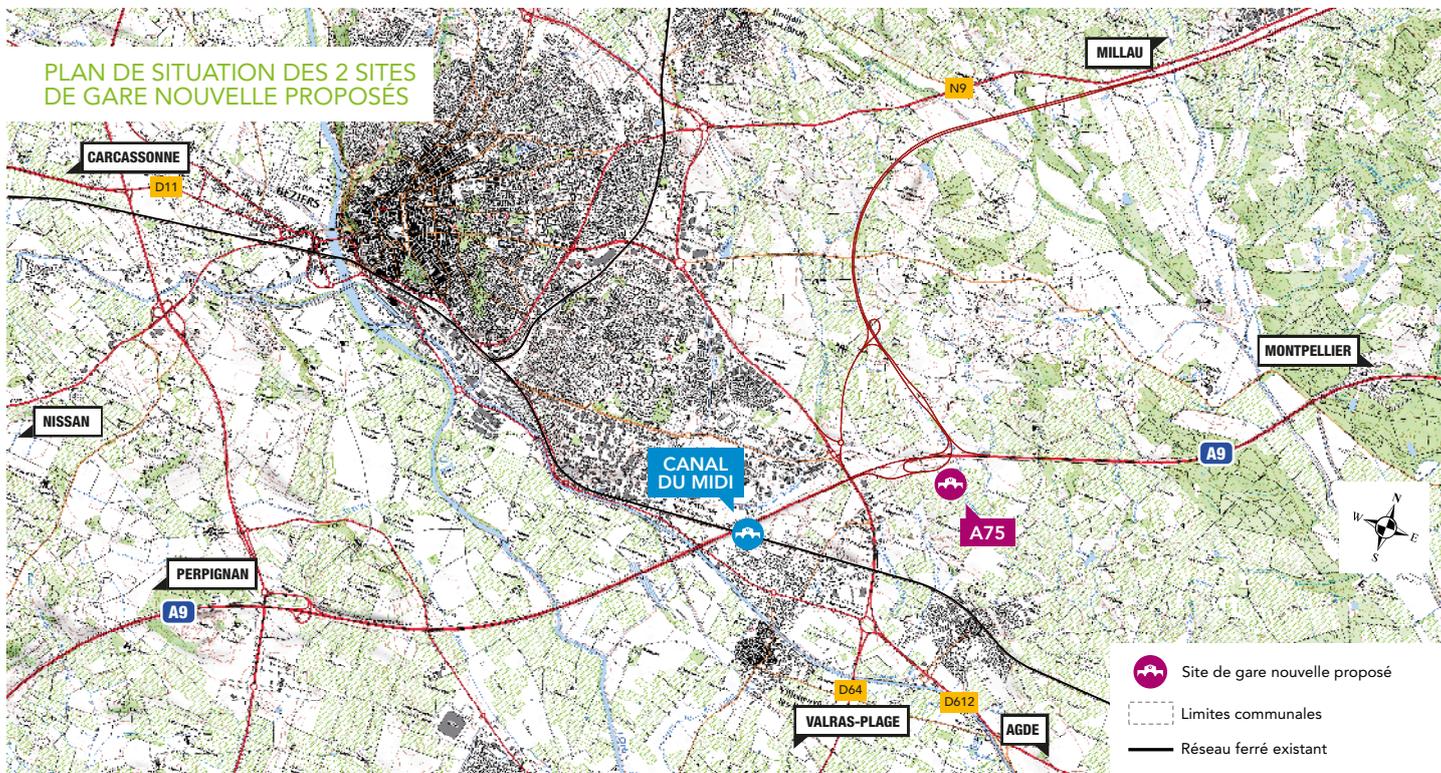
Tous deux situés à l'Est de Béziers sur la commune de Villeneuve-les-Béziers, offrant un accès aux autoroutes A9 et A75 vont permettre de constituer une nouvelle entrée de la ville.

→ « Canal du Midi » : un site à l'interconnexion avec la ligne existante, proche du Canal du Midi, sur la commune de Villeneuve-lès-Béziers.

→ « A75 » : un site au Sud de l'échangeur A9/A75, sur la commune de Villeneuve-lès-Béziers.

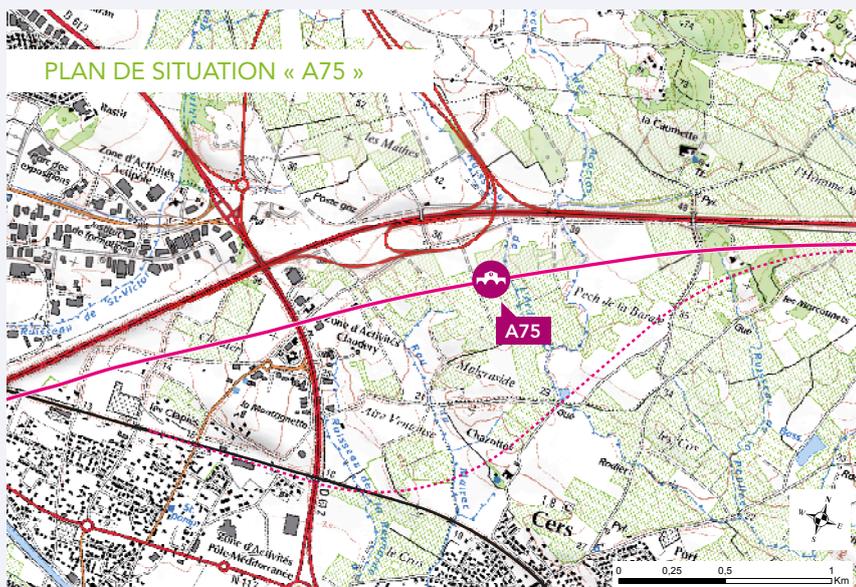
La concertation va permettre de confronter l'ensemble des avantages et des inconvénients liés à chacun des deux sites potentiels, leurs raccordements à la ville et les tracés qu'ils induisent.

PLAN DE SITUATION DES 2 SITES DE GARE NOUVELLE PROPOSÉS



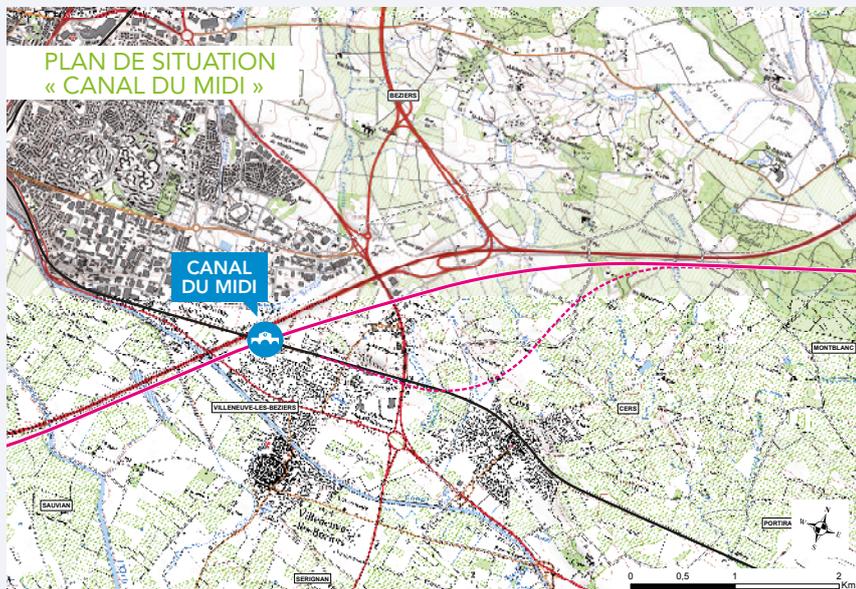
- Site de gare nouvelle proposé
- Limites communales
- Réseau ferré existant

PLAN DE SITUATION « A75 »



- Projet de territoire
 - Foncier disponible
 - Accessibilité routière via les rocades et les autoroutes (A9 - A75)
- Pas d'interconnexion TER®/TGV®
 - Secteur agricole
- Site de gare nouvelle proposé
- Tracé de ligne nouvelle
- Raccordement
- Limites communales
- Réseau ferré existant

PLAN DE SITUATION « CANAL DU MIDI »



- Intermodalité TER®/TGV®
 - Liaison routière existante gare nouvelle/gare centre
 - Proximité Canal du Midi
- Impact urbain très fort (destruction habitat)
 - Secteur urbain enclavé
 - Pas de projet urbain planifié
 - Proximité zone inondable
- Site de gare nouvelle proposé
- Tracé de ligne nouvelle
- Raccordement
- Limites communales
- Réseau ferré existant

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA GARE ET SON EMPLACEMENT

POUR VOUS INFORMER :

Vous pouvez consulter à tout moment le site internet du projet www.lalignenouvelle.com

Vous pouvez également poser une question via le formulaire en ligne ou en écrivant à l'adresse : contact@lalignenouvelle.com

Des registres sont à votre disposition dans les 55 communes concernées par le tracé.

POUR PARTICIPER AUX RÉUNIONS PUBLIQUES :

Du 13 au 29 avril prochain 10 réunions publiques sont organisées tout au long du tracé. **A Béziers, rendez-vous le Mercredi 29 avril 2015 à 18h à la salle Gaillard de la CCI de Béziers.**

LES PROCHAINES ÉTAPES

**DÉCISION
MINISTÉRIELLE
N°2**

Gare et mixité

**COFIL
DU 22 OCTOBRE
2014**

Proposition
de la variante
de tracé

**CONCERTATION
TRACÉ ET GARE
AVRIL 2015**

**COFIL
DU 17 JUIN
2015**

Proposition
du tracé à
retenir par le
Ministre

**DÉCISION
MINISTÉRIELLE
N°3**

Validation du
tracé et des sites
de gare nouvelle